

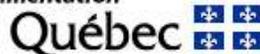
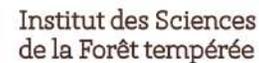
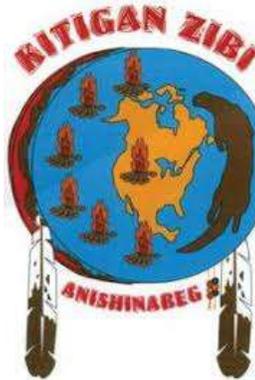


Compte rendu

Comité de Concertation des Acteurs de l'Eau

Volet écosystème - 15 juin 2022

Pour toute question vous pouvez contacter Anaëlle Varlet
ana.varlet@abv7.org



Les participants présents

Les membres permanents

A l'honneur :

**Pierre-Luc Bastien
& Sheldon McGregor**
Kitigan Zibi Anishinabeg

André Martel
Musée Canadien de la Nature

Ariane Caron-Daviault
MRC Antoine-Labelle

Antoni Dion
MRC Vallée de la Gatineau

Audrey Maheu
UQO - ISFORT

Carolane Riopel-Leduc
MFFP

Chantal Leduc
MAPAQ

Francis LeBlanc
Association du Bassin
Versant du lac Blue-Sea

Geneviève Le Blanc
SNAP

Geneviève Michon
Ville de Gatineau

Gille Delaunais
CISSS de l'Outaouais

Jean-Philippe Cayouette
Expert citoyen

Kari Richardson
MRC Pontiac

Louis Harvey
Coop Aventure Hélianthe

Maria José Maezo
UPA Laurentides-Outaouais
& Programme Alus

Simon-Paul Lauzier
CCN

Yoan-St-Onge
Citoyen expert - Agence spatiale Canadienne

Les membres invités

Caroline Gagné
Conservation de la Nature Canada

Julie Chagnon
Evolugen

Kyria Pierre-Jérôme
MAMH

Mélanie Lacroix
Municipalité de Chelsea

Mélissa Chabot
Municipalité de Chelsea

Mélissa Galipeau
Municipalité de Cantley

Raphaële Cadieux-Laflamme
CREDDO

Les participants présents

Les présentateurs.trices invités.es pour ce comité

Katy Alambo

Garde-Rivière des Outaouais

Olivier Harpin

Ozero Solutions

Thierry Rainbault

MRC Pontiac

Les participants.es invités.es pour ce comité

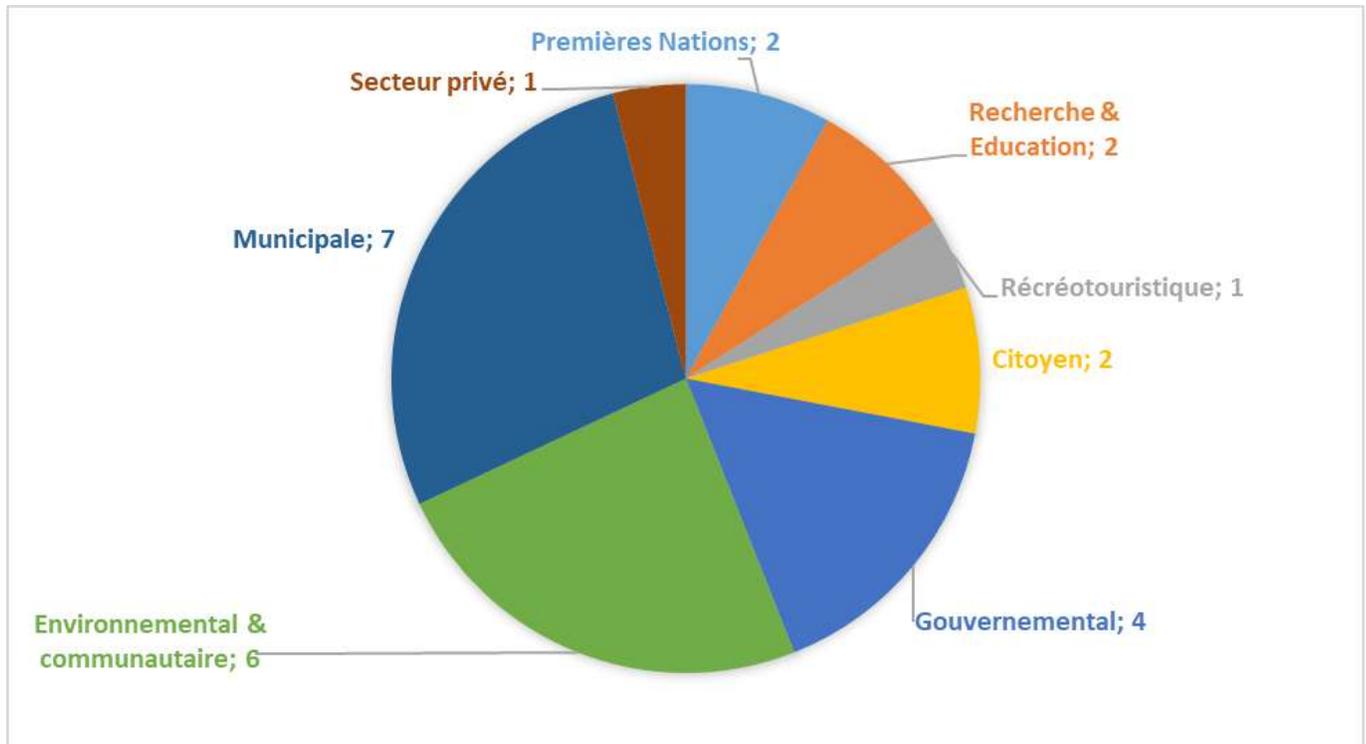
Jacques Raymond

Association du Bassin Versant du lac Blue-Sea

Sandrine Marineau

Municipalité de Chelsea

Les secteurs représentés par les membres et acteurs présents au comité de concertation de l'eau sur les écosystèmes



Bilan de la concertation : Comité écosystème

L'ouverture de ce Comité de concertation des acteurs de l'eau dédié aux écosystèmes fut marquée par une **présentation du diagnostic écosystème** par l'Agence de bassin versant des 7 à tous les membres présents. **Six problématiques** ont été identifiées et développées afin de faire un bilan des connaissances dont nous disposons à propos de notre zone de gestion intégrée de l'eau. Le sondage soumis aux acteurs avant ce comité a également permis de définir les enjeux, faire un état des lieux des compétences et expertises de chacun ainsi que de prioriser ces problématiques.



Destruction ou dégradation des milieux humides



Présence d'une espèce à statut menacée ou vulnérable



Limitation à la circulation des espèces aquatiques



Surexploitation d'espèce aquatique



Dégradation des habitats fauniques ou floristiques



Espèces exotiques envahissantes

Dans un second temps, certains membres **permanents et invités ont présenté des projets** en lien avec les 6 problématiques "écosystèmes" retenues, **avec à l'honneur les représentants des Premières Nations de Kitigan Zibi Anishinabeg**. Les acteurs ont ainsi pu mettre en avant leurs **compétences en matière de gestion de l'eau et des milieux humides et hydriques** au sein de notre zone de gestion intégrée de l'eau.

L'ABV des 7 est fière d'animer ce Comité, pour mettre à jour **le plan d'action du PDE** promouvoir le **partage de connaissances** ainsi que la **réalisation d'actions**.

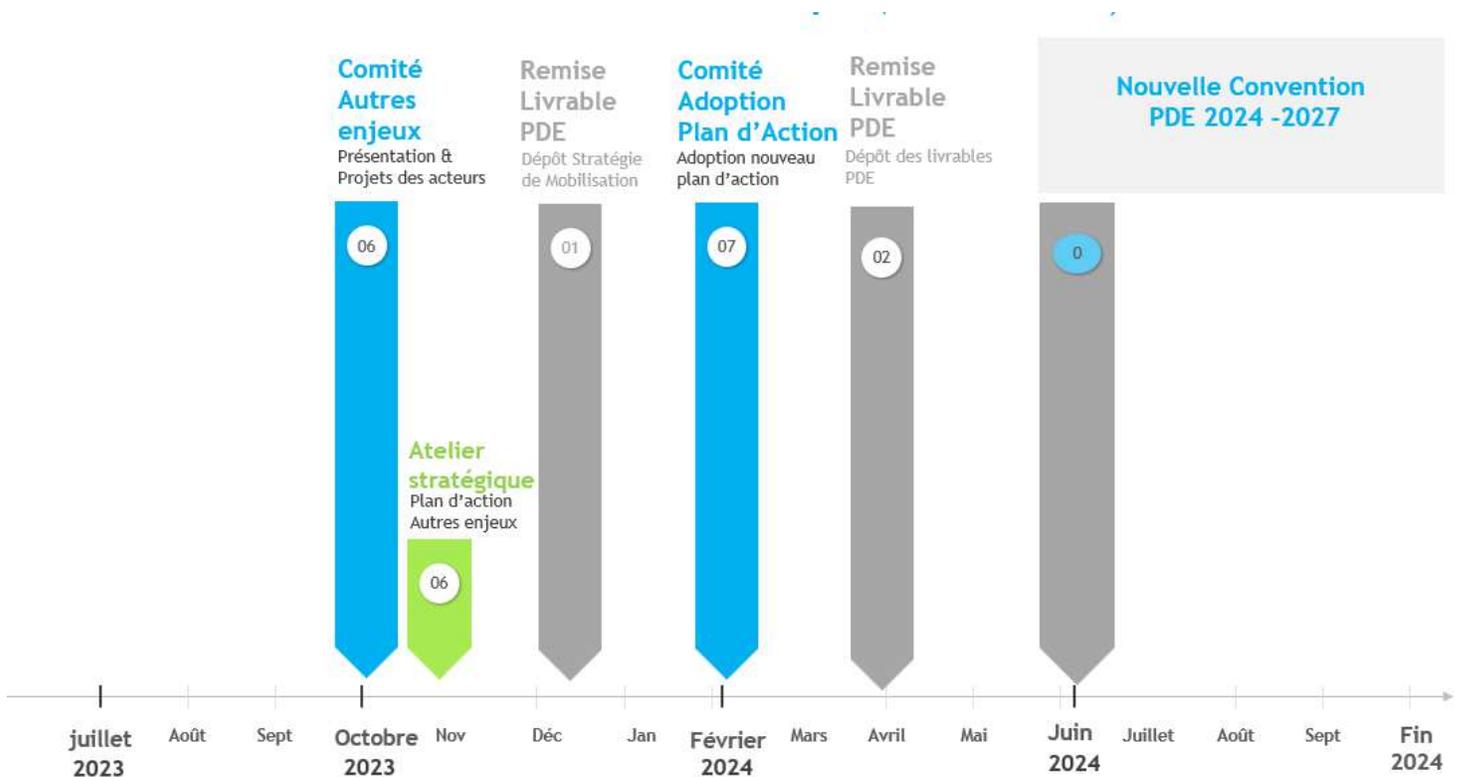
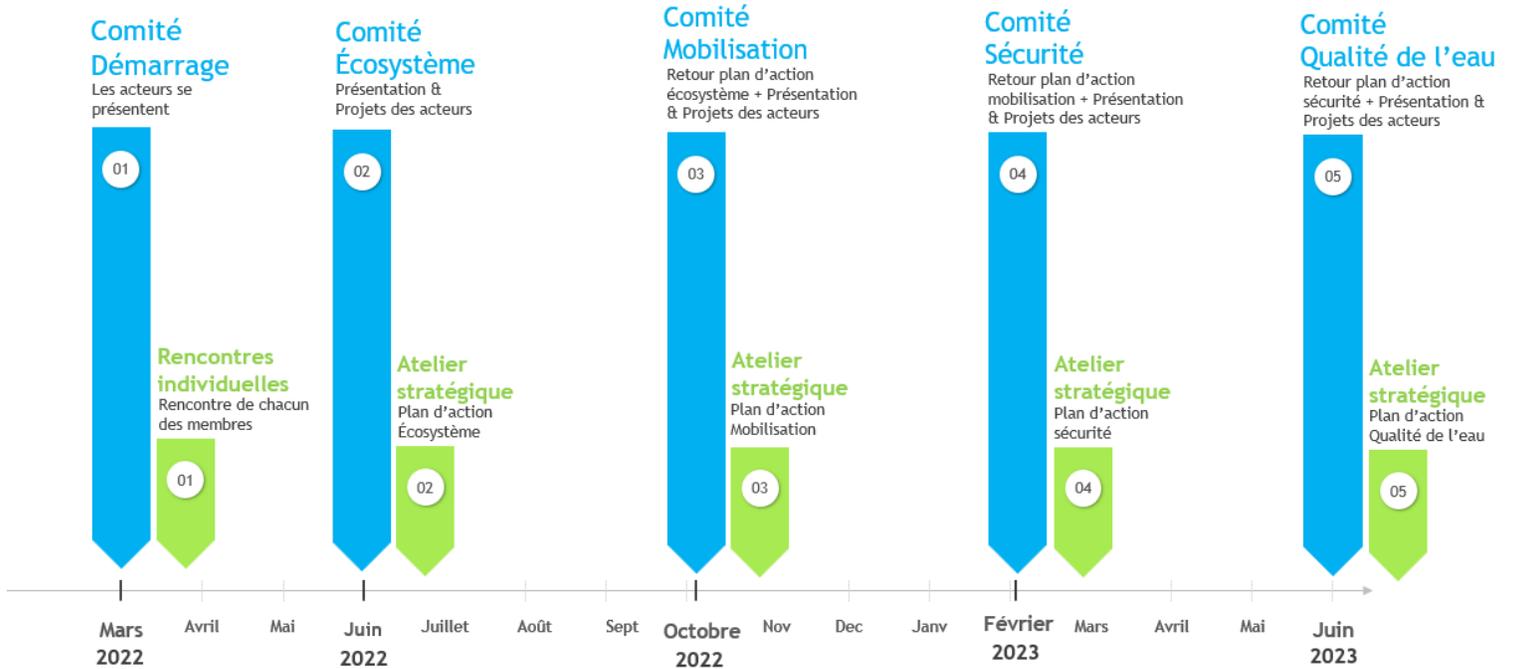
L'objectif de ce comité sur les écosystèmes est de **connaître** les acteurs impliqués dans ce domaine en particulier, de prioriser les enjeux relatifs aux écosystèmes et de **mettre en lumière les préoccupations** soulevées par nos acteurs. A la suite de cette rencontre se tiendront **deux ateliers stratégiques** en juillet, avec une dizaine de volontaires parmi les membres du comité.

Nous remercions chaleureusement tous les participants pour la pertinence de leurs interventions, leur enthousiasme et leur collaboration.

Ces échanges, divers et féconds, marquent le début de **la mobilisation des acteurs pour la gestion concertée et intégrée de l'eau**.

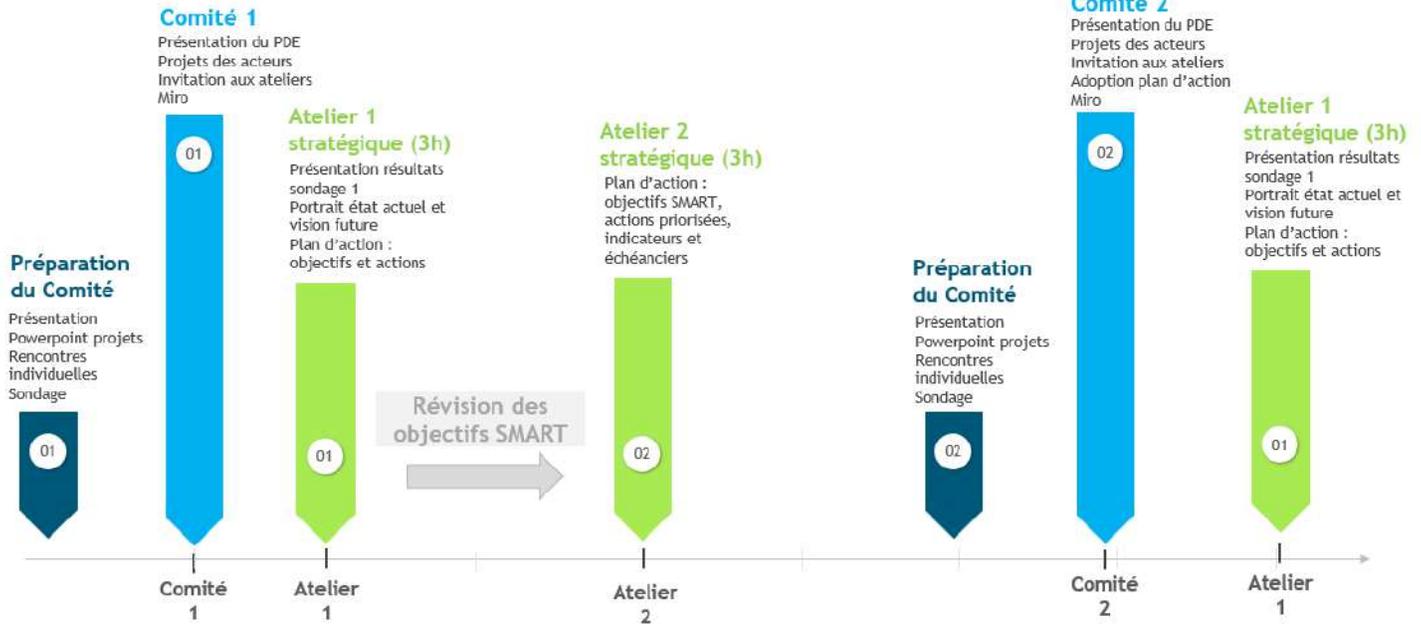
Les prochaines rencontres du Comité

Les rencontres du Comité dans le temps (2022-2023)



Les prochaines rencontres du Comité

Les rencontres à la loupe



Merci pour votre présence et votre engagement !



733 Boulevard St-Joseph, bureau 430 Gatineau (Qc), J8Y 4B6

Tel : 819-771-5025

Courriel pour le Comité : ana.varlet@abv7.org / pour toute question générale : info@abv7.org

Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

Introduction

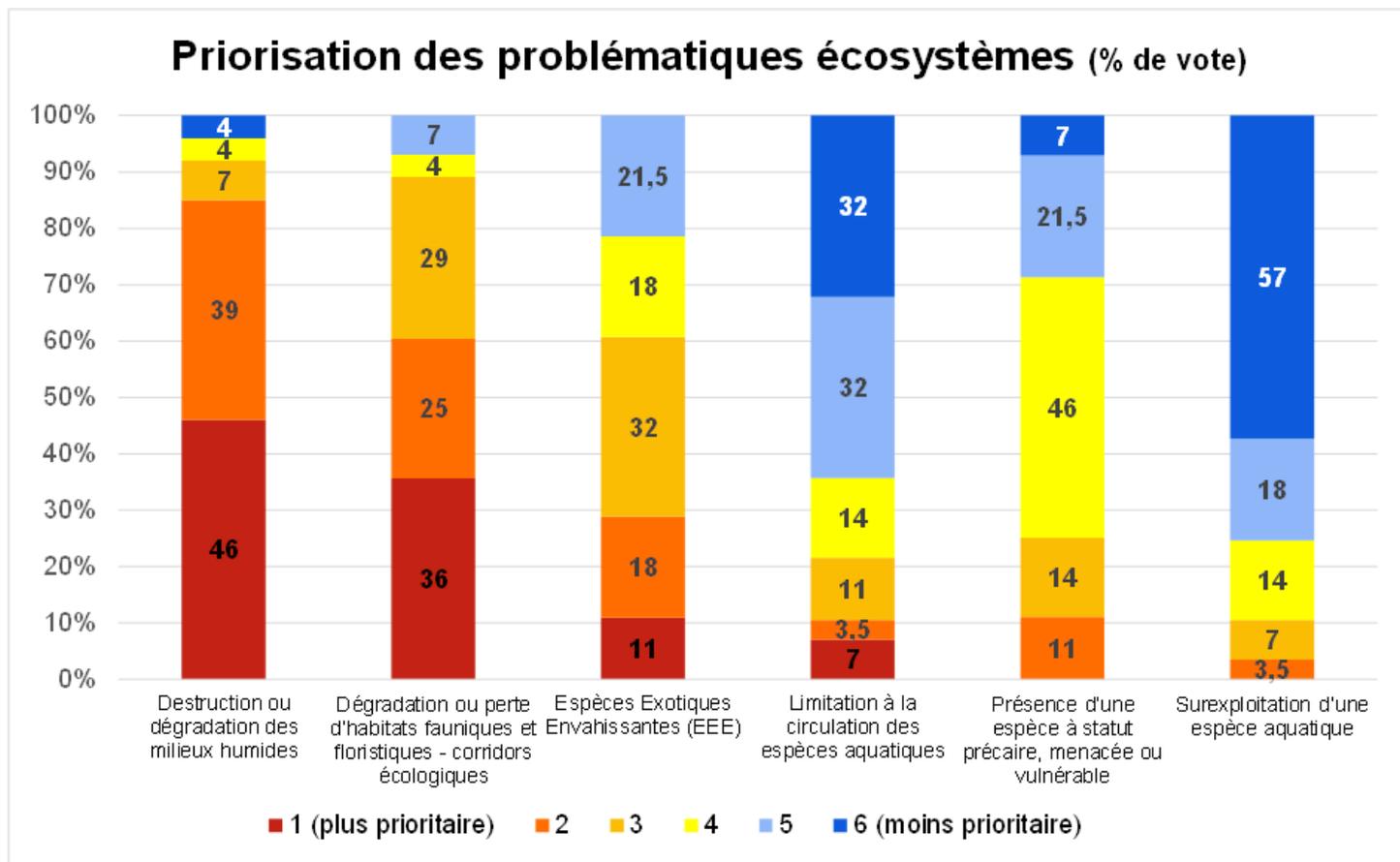
Ce sondage a été soumis aux membres invités et permanents du Comité de Concertation des Acteurs de l'Eau (CCAÉ). Il permet avant tout aux organisateurs de connaître les compétences et connaissances des participants en amont de la rencontre du 15 juin 2022, suivi des deux ateliers de concertation.

1. Participation

Parmi les 38 membres du comité, 28 ont répondu soit un taux de participation de 74%. L'ABV des 7 se félicite de ce taux de participation et remercie ses partenaires pour leur mobilisation !

2. Priorisation des problématiques

Pour rappel, la première partie du sondage demandait de classer les 6 principales problématiques du Plan Directeur de l'Eau (PDE) en lien avec les écosystèmes.



Priorisation des problématiques écosystème selon les membres du CCAÉ

Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

Le graphique précédent montre que la **destruction des milieux humides** est la problématique à prioriser selon 46% des votants, suivi par la **dégradation ou la perte d'habitat faunique et floristique** selon 36% des participants. L'enjeu majeur qui ressort de ce sondage est donc, selon les membres du CCAE qui se sont exprimés, la destruction et la dégradation des habitats et en particulier des milieux humides. L'état de dégradation élevé des milieux humides est par ailleurs un constat général de la part des participants (cf suite de l'analyse). Une attention particulière devra donc être apporté à ce point lors de la mise à jour du PDE.

3. État des lieux pour chacune des 6 problématiques au sein de la zone de gestion de l'eau

Pour rappel, trois questions étaient posées dans cette partie, afin de connaître en détail les connaissances des membres du comité ainsi que leur expertise concernant l'état actuel de la situation dans la zone de gestion. Une dernière question visait à connaître les exigences et besoins des votants afin d'améliorer les connaissances à propos des problématiques et enjeux soulevés.

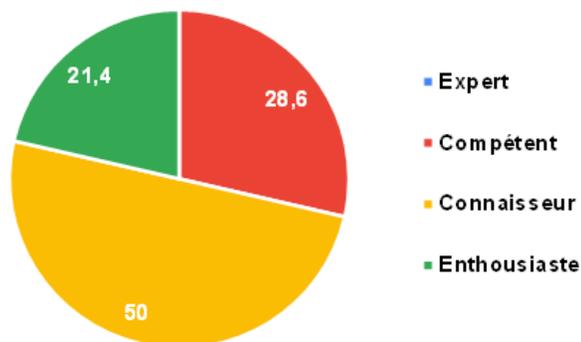
Modalités concernant l'autoévaluation des connaissances pour une problématique donnée

Expert	Excellentes connaissances et compétences pour cette problématique
Compétent	Très bonnes connaissances et compétences
Connaisseur	Assez bonnes connaissances et compétences
Enthousiaste	Peu ou pas de connaissances sur cette problématique mais elle suscite mon intérêt

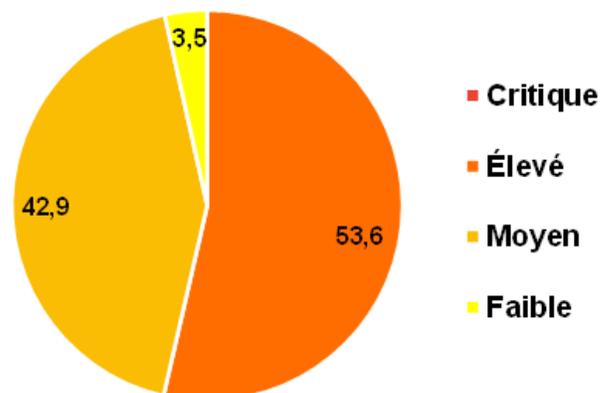
Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

3.1. Destruction ou dégradation des milieux humides

Effectif des membres du comité en fonction de leurs connaissances et expertises sur le sujet (en %)



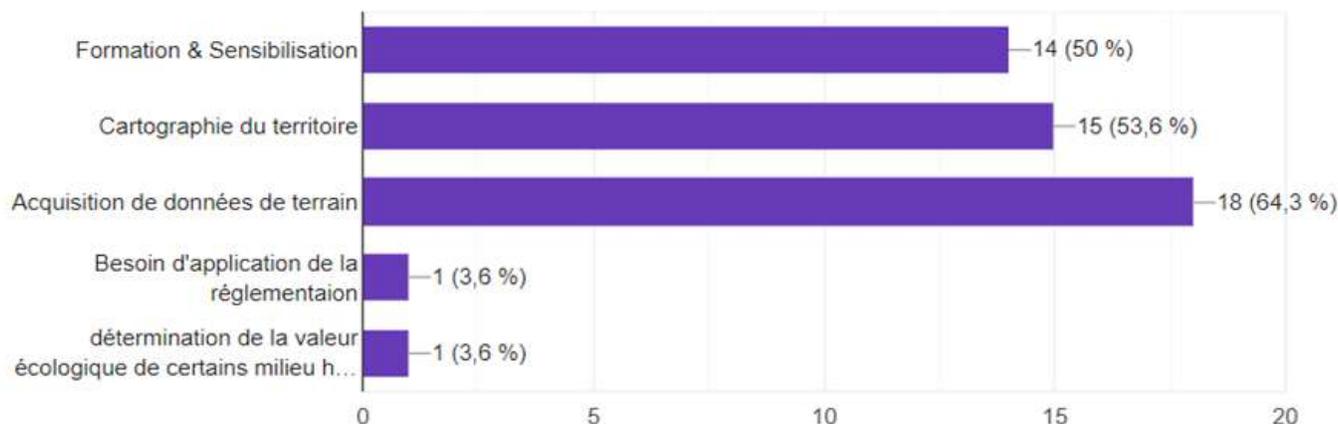
État actuel de dégradation (en % de réponse)



Les 28 répondants au sondage estiment pour moitié être connaisseur et plus des 2/3 (78,6%) d'entre eux ont d'assez bonnes ou bonnes connaissances et compétences à propos des milieux humides.

Selon eux, l'état actuel de dégradation des milieux humides est plutôt préoccupant car il est estimé élevé par plus de la moitié des répondants.

Une meilleure connaissance des milieux humides par l'acquisition de données de terrain, de la cartographie des milieux humides sur le territoire ainsi que de la sensibilisation et des formations aux bonnes pratiques environnementales apparaissent comme des critères pouvant améliorer significativement l'état de santé des milieux humides sur le territoire.

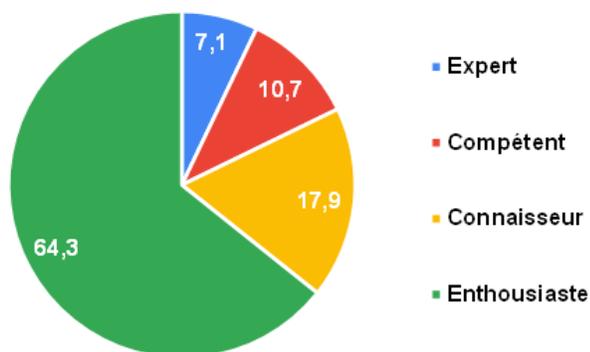


Moyens et besoins estimés nécessaires par les répondants pour améliorer les connaissances et l'état de santé des milieux humides dans la zone de gestion intégrée de l'eau

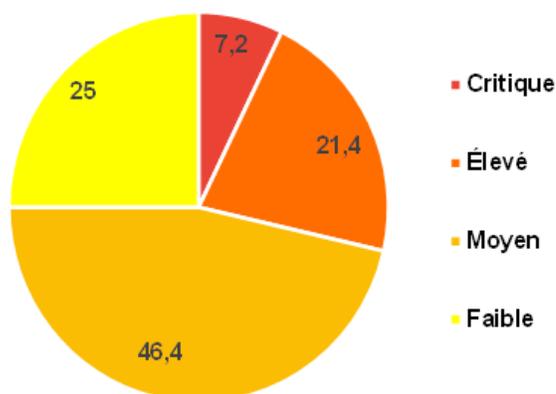
Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

3.2. Limitation à la circulation des espèces aquatiques

Effectif des membres du comité en fonction de leurs connaissances et expertises sur le sujet (en %)



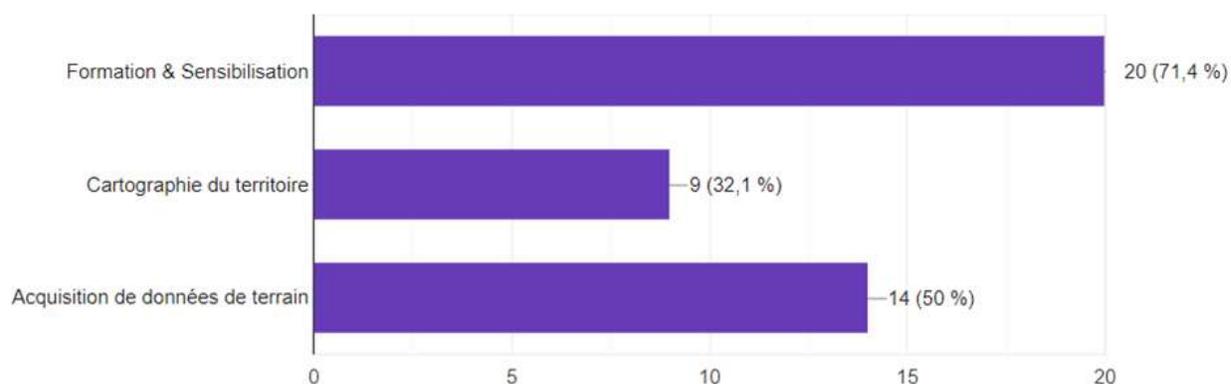
État actuel de dégradation (en % de réponse)



Pour la problématique de limitation à la libre circulation des espèces aquatiques, les principaux acteurs de la gestion de l'eau s'estiment en large majorité peu compétents et peu connaisseurs sur le sujet. Cet état est toutefois contrebalancé par la présence de 2 experts en la matière (soit 7.1% des répondants).

D'après ce sondage, plus d'un quart (28,6%) des répondants estiment que la libre circulation des espèces de poissons est très menacée (menace critique ou élevée).

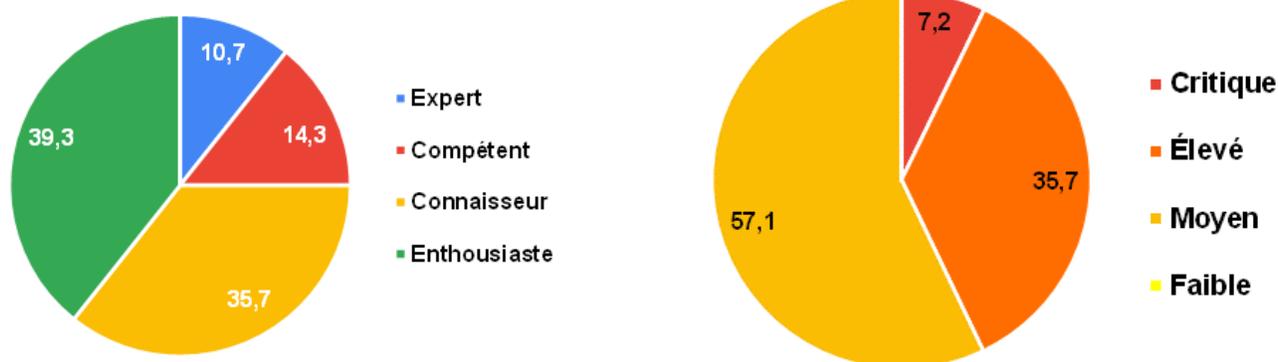
Trois points essentiels ont été mis en valeur par les acteurs de l'eau afin d'améliorer la situation et les connaissances en termes de continuité écologiques pour les espèces de poisson. Il s'agit avant tout de former et sensibiliser le monde aux bonnes pratiques afin d'améliorer la circulation des espèces, et également de l'acquisition de données de terrains ainsi que de la cartographie du territoire pour mieux connaître et protéger les zones stratégiques.



Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

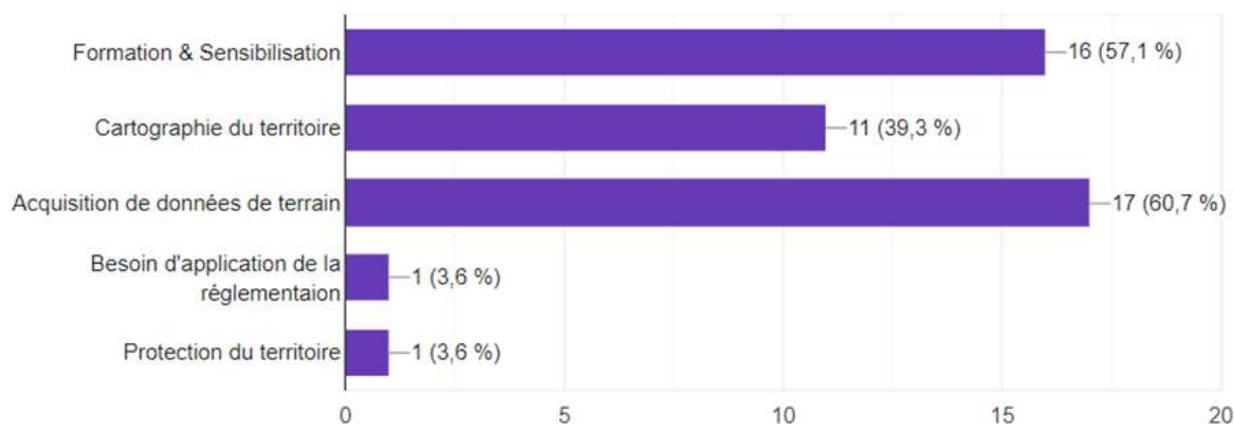
3.3. Présence d'une espèce à statut précaire, menacée ou vulnérable

Effectif des membres du comité en fonction de leurs connaissances et expertises sur le sujet (en %) État actuel de dégradation (en % de réponse)



25% des participants au sondage affirment être expert ou très compétents au sujet des espèces présentant un statut particulier de conservation et de protection (menacée, précaire ou vulnérable). Les 2/3 (60.7%) ont au moins d'assez bonnes connaissances et compétences dans le domaine.

Les acteurs de l'eau du territoire estiment ensuite à 42.9% que l'état actuel des espèces à statut précaire, menacée ou vulnérable est très préoccupant (critique ou élevé). Les 57.1% restant estime que la menace sur ces espèces est moyenne. On note donc une menace relativement importante et immédiate sur le sujet des espèces à statut sur le territoire.

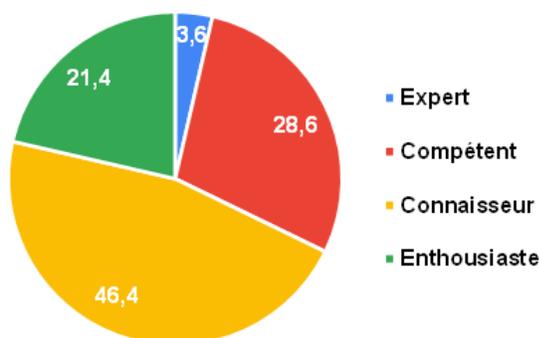


Former et sensibiliser les agents de terrain et les citoyens, acquérir des données de terrains ainsi que de cartographier le territoire semblent être encore une fois les principaux axes de travail afin d'améliorer la situation des espèces à statut précaire dans la zone de gestion.

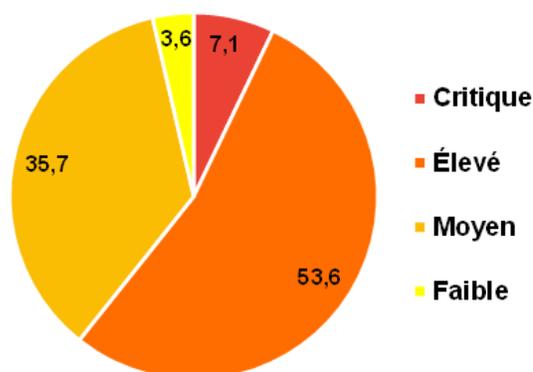
Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

3.4. Espèces exotiques envahissantes

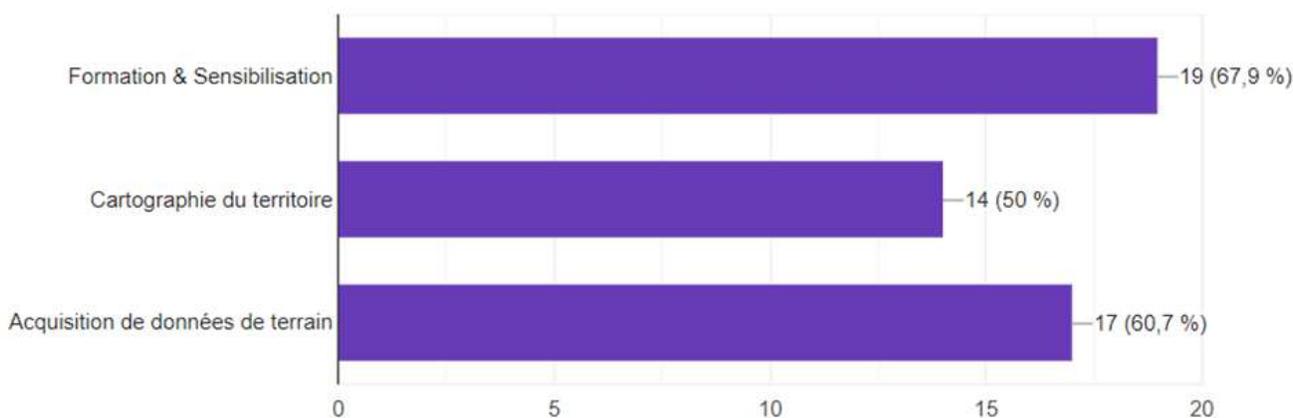
Effectif des membres du comité en fonction de leurs connaissances et expertises sur le sujet (en %)



État actuel de dégradation (en % de réponse)



Les catégories d'acteurs expert/compétent, connaisseur et enthousiaste forme trois classes assez équilibrées au sujet des espèces exotiques envahissantes (EEE) sur notre territoire. Le constat est plutôt alarmant, puisque la problématique des EEE sur le territoire est critique à élevé pour 60.7% des répondants. Il apparait donc urgent d'agir pour limiter leur propagation et lutter effacement contre leur établissement dans la zone de gestion.

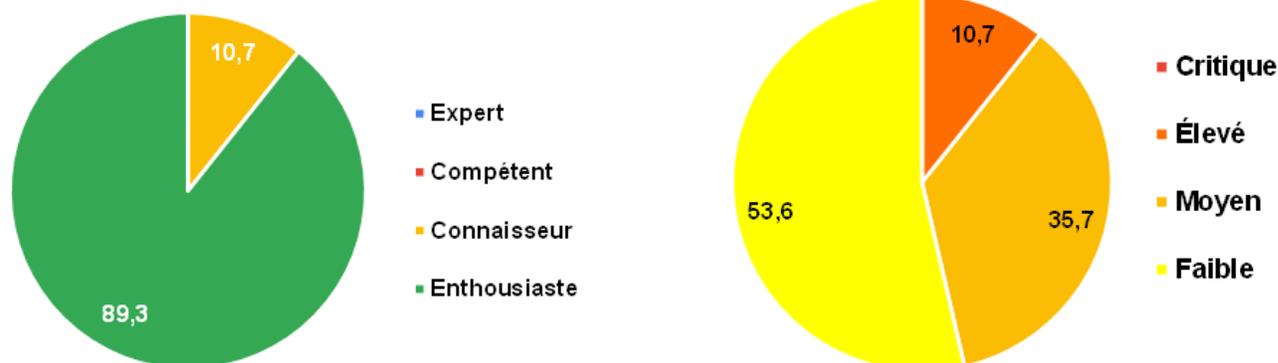


Les solutions de lutte face aux EEE les plus pertinentes selon les acteurs du territoire sont encore une fois la formation et la sensibilisation de tous (professionnels, citoyens, riverains, plaisanciers ...), l'acquisition de données de terrain ainsi que la cartographie du territoire. La connaissance de ces espèces est donc la solution à privilégier pour maîtriser les impacts négatifs sur nos activités.

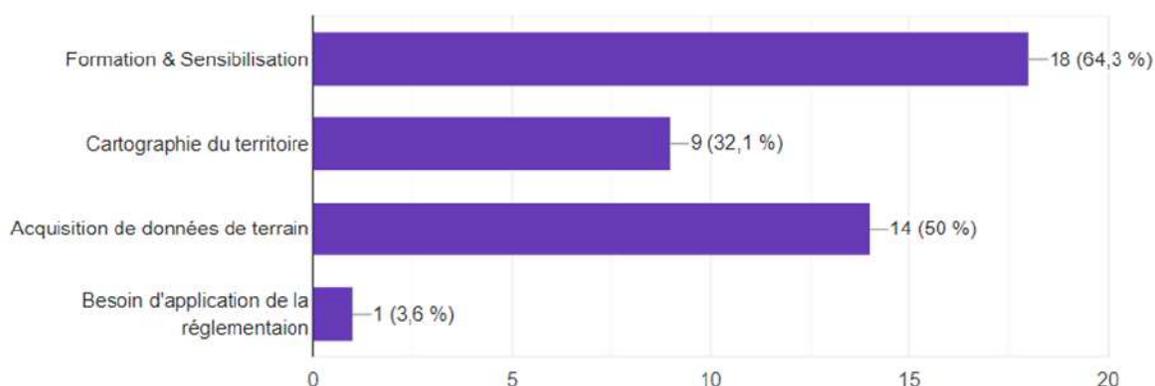
Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

3.5. Surexploitation d'une espèce aquatique

Effectif des membres du comité en fonction de leurs connaissances et expertises sur le sujet (en %) État actuel de dégradation (en % de réponse)



Le sondage révèle un réel manque de connaissance et de compétence de la part des acteurs du comité de concertation à propos des espèces à intérêt commercial et leur potentielle surexploitation. En effet, près de 90% des participants se considèrent comme enthousiastes. Selon eux, la problématique de surexploitation des espèces aquatiques est peu préoccupante : seulement 10,7% des répondants estiment la situation actuelle comme ayant un niveau de préoccupation élevé. Ce résultat est peut-être aussi une illustration du manque de connaissance à ce sujet de notre part.

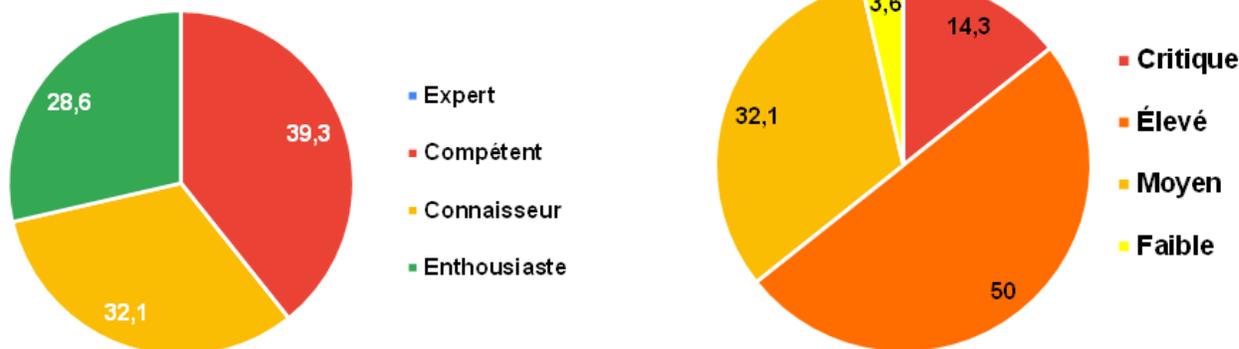


Le résultat des exigences et demandes des votants pour répondre à cette problématique est à l'image de l'analyse faite précédemment. Les acteurs de l'eau du territoire sont demandeurs de formation, sensibilisation et d'acquisition de données terrain et cartographiques au sujet des espèces aquatiques surexploitées. Une application rigoureuse de la réglementation apparaît également comme essentielle selon les répondants.

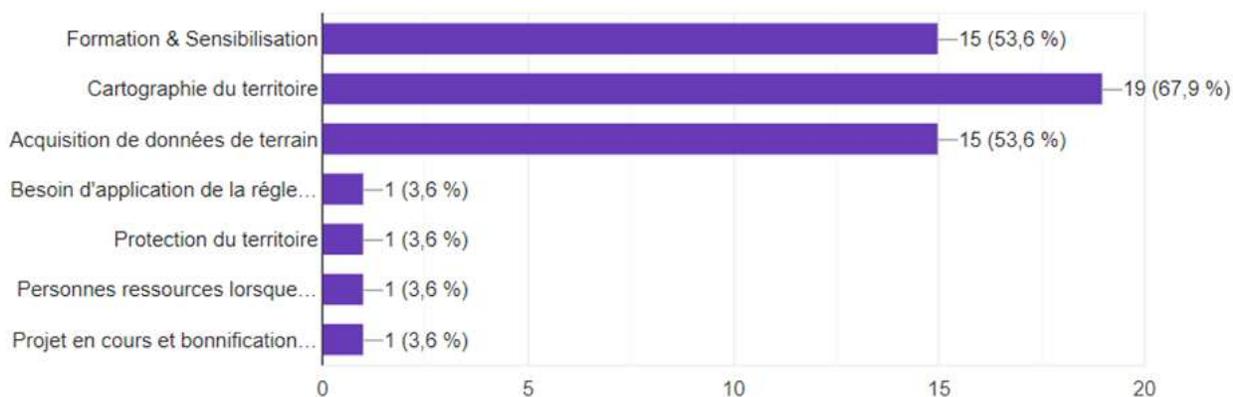
Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

3.6. Dégradation ou perte d'habitats fauniques et floristiques

Effectif des membres du comité en fonction de leurs connaissances et expertises sur le sujet (en %) État actuel de dégradation (en % de réponse)



Les trois catégories compétent, connaisseur et expert sont bien équilibrés parmi les acteurs de l'eau sur le territoire pour la problématique de dégradation et de perte d'habitats faunique et floristique. On note toutefois l'absence de personne experte dans ce domaine. Les votants ont estimé que la problématique de dégradation et perte d'habitats pour les espèces est un enjeu majeur sur le territoire, avec 64.3% des réponses qui classe la problématique comme critique ou élevée.



Les besoins exprimés par les acteurs de l'eau à propos de la perte et dégradation d'habitat sont encore une fois la formation & sensibilisation, l'acquisition de données de terrain et la cartographie. La protection du territoire à de multiples échelles permises par des initiatives de la part des acteurs du territoire sont également un atout majeur dans la gestion de cet enjeu incontournable.

Résultats du sondage réalisé en amont du comité écosystème

4. Conclusion

Il est important de noter que trois principales demandes ressortent particulièrement de ce sondage : le manque de connaissances par l'acquisition de données de terrain, de la cartographie et de formation et sensibilisation. La connaissance du territoire, des habitats et des espèces est en effet la base de travail qui permet une prise de décision efficiente et adaptée. L'acquisition et le partage des connaissances est bien souvent couteux sur le plan économique et logistique mais reste cependant un atout majeur de la gestion intégrée et raisonnée du territoire.

Comme il est parfois mentionné dans le sondage, les initiatives d'acteurs locaux, le partage des connaissances, des expertises et des expériences à de multiples échelles sont des outils qui permettent aux problématiques majeures sur lesquelles nous travaillons actuellement. L'application de la réglementation et l'encadrement des pratiques est aussi un processus important à prendre en compte dans les démarches.

5. Bilan ECH'EAU

Ce sondage nous a également permis de connaître les avantages et bénéfices retirés des acteurs qui participent au comité de concertation.

À l'issue de ces quelques mois de collaboration, 11 partenariats ont déjà vu le jour entre des participants du comité de concertation. Les acteurs engagés sont variés (citoyens, municipalités, ministère ...) et les projets menés divers (étude environnementale, nettoyage, suivi écologique ...).

Le comité a enfin permis la concrétisation ou le développement d'initiatives et de projets pour 21,4% des répondants (soit 6 projets). Ces projets se déroulent ou vont se dérouler dans la zone de gestion de l'ABV des 7 (bassins versants Gatineau, Coulonge, Dumoine, des Outaouais en partie, Noire, Blanche, Quyon). Ils participent donc à l'enrichissement des connaissances du territoire, ce qui est essentiel à la bonne gestion de nos 7 bassins versants, à travers ses 43 353km² et ses plus de 37 894 lacs. Les projets développés sont également très variés : sensibilisation et éducation sur l'eau, projets citoyens pour l'eau, caractérisation des rives, cartographie, inventaire d'espèces ...

Merci pour votre participation !



733 Boulevard St-Joseph, bureau 430 Gatineau (Qc), J8Y 4B6

Tel : 819-771-5025

Courriel pour le Comité : ana.varlet@abv7.org / pour toute question générale : info@abv7.org